

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Près de 175 intervenants politiques et socioéconomiques  
réclament que le siège social de l'ITAQ soit à La Pocatière**

**Saint-Pascal, le 07 avril 2021** – Près de 175 intervenants politiques et socioéconomiques du Bas-Saint-Laurent et de Chaudière-Appalaches ont cosigné une lettre dans laquelle ils demandent au ministre de l'Agriculture, M. André Lamontagne, de reconsidérer sa décision d'établir le siège social de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) à Saint-Hyacinthe.

Parmi les signataires on retrouve les élus à l'origine de cette mobilisation soit, M. Yvon Soucy, préfet de la MRC de Kamouraska; M. Bernard Généreux, député fédéral de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup; M. Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup et président de la Table régionale des Élus municipaux du Bas-Saint-Laurent; M. Sylvain Hudon, maire de La Pocatière; M. Jean Dallaire, préfet suppléant de la MRC de Kamouraska et maire de Saint-Denis-De La Bouteillerie; M. Rosaire Ouellet, maire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, M. Gervais Darisse, maire de Saint-André-de-kamouraska et M. Rénaud Bernier, maire de Saint-Pascal.

Dans cette lettre, ces acteurs influents du développement régional font à nouveau valoir l'importance du rôle joué par la région bas-laurentienne dans le développement de l'industrie agroalimentaire québécoise depuis la création en 1859 de la première école d'agriculture permanente au Canada. « Cet événement a marqué tout au long de l'histoire notre identité culturelle et a façonné le tissu socioéconomique des régions du Bas-Saint-Laurent et de Chaudière-Appalaches », écrivent-ils.

**Un pôle national**

« Gravitant autour de ce pôle majeur, c'est carrément un écosystème qui s'est développé au fil du temps autour de l'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière. On pense nommément aux entreprises et aux acteurs suivants : le Musée québécois de l'Agriculture et de l'Alimentation, les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) que sont Biopterre, Solutions Novika et Optech en plus du Centre d'expertise en production ovine du Québec ainsi que le Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ) », soulignent les signataires.

Ils insistent sur les inquiétudes que la décision du ministre soulève dans le milieu quant à la capacité du gouvernement actuel de protéger les acquis de notre communauté en matière d'expertise régionale. « C'est un sentiment de dépouillement qui nous habite, après avoir multiplié les représentations et la mobilisation pour établir des institutions et des créneaux

d'excellence qui nous distinguent à travers le monde. Face au choix que vous avez effectué, on ne peut que craindre pour l'avenir de ce que nous avons bâti de haute lutte au cours des dernières décennies », soulignent les intervenants.

En conclusion de leur lettre, les leaders régionaux demandent au ministre de revoir sa décision et d'établir le siège social de ITAQ à La Pocatière, « en accord avec les engagements de la Coalition avenir Québec de transférer 5 000 emplois de qualité pour soutenir le développement économique régional. »

- 30 -

Contact presse :

Maurice Gagnon  
Promotion Kamouraska

[communication@promotionkamouraska.com](mailto:communication@promotionkamouraska.com)